

Plaise à Dieu, dans l'intérêt de cette contrée, qu'il en soit ainsi.

Ces jours derniers, au lieu de se rendre aux États Unis, comme le font malheureusement trop de cultivateurs, quinze jeunes cultivateurs des paroisses de Ste. Croix, Lotbinière, St. Antoine et Lorette, sont partis de Québec pour le Lac St. Jean. Ces jeunes gens paraissent pleins de courage et de fermeté, conditions indispensables au bon cultivateur. Nous souhaitons que le succès couronne leurs efforts. Advenant la construction d'un chemin de fer de Québec au lac St. Jean, ce qui nécessairement ne peut manquer d'arriver, ils n'auront qu'à se féliciter d'avoir fait le choix d'une contrée aussi fertile, et seront les heureux du pays.

Nous lisons dans le *Canadien*: Le gouvernement impérial vient de se rendre au désir du gouvernement canadien en permettant l'entrée des bestiaux américains dans les ports anglais. Cette décision sera très-avantageuse à nos compagnies de transport, surtout au Grand Tronc qui aura un trafic considérable de bestiaux expédiés de Chicago. Le Gouvernement canadien mérite beaucoup d'éloges pour sa persévérance dans cette affaire.

Dimanche, 14 mars courant, à la suite d'un appel fait à la messe paroissiale par le Révd M. Dubé, curé de la paroisse, les citoyens de Ste. Julie se sont réunis en assemblée après la messe, pour fonder une société St. Jean-Baptiste.

Après avoir entendu les explications données par le Dr. L. Larose, on procéda au choix des officiers pour l'année courante: président honoraire, Révd M. P. P. Dubé; président actif, C. O. Genest, écr.; vice-président, J. E. Turgeon, écr., et M. Théodore Lamothé; secrétaire, Geo. Turcot; Ass.-sec., Ryno Béland; Trésorier, Ed. Comtois; Comm. Ord., J. L. F. Lemieux et Geo. Comtois.

Chambre de comité de régio.—Ls. Roberge, écr., J. B. O. Legendre, écr., J. Gingras, écr., MM. Et. Dusault, P. Dion, Zac. Leclerc, Pierre Lemelin, Damase Bergeron, F. X. Roy et Jos. Gagné.

Ceux qui ont des voisins qui se disposent à partir pour les États Unis, afin d'y chercher de l'ouvrage, feront bien de leur lire les lignes suivantes que nous empruntons au *Courrier de St. Hyacinthe*:

"Pourquoi chercher de l'ouvrage ailleurs, et sacrifier votre avenir pour de vils prix à l'étranger? Voilà l'ouvrage du printemps qui va commencer, nos travaux publics vont aussi recommencer avec la belle saison, les journaux nous l'annoncent. Et plus que jamais le gouvernement a de grands travaux à faire exécuter à Québec, Trois Rivières, Sorel et Montréal.

Et St. Hyacinthe ne sera pas en arrière pour l'ouvrage. M. J. R. Foster doit commencer le terrassement, etc., pour l'élargissement du chemin de jonction du Lac Champlain et du St. Laurent, et le prolongement de la ligne aussitôt que le temps le permettra. La chose est annoncée officiellement. Cet ouvrage seul pourra employer plus que les mains disponibles du district de St. Hyacinthe, vu la quantité d'ouvrage; plus de 63 milles de chemin à terrasser, etc. Restez donc au pays, et n'allez pas grossir la masse de ceux qui sont aux États Unis et ne peuvent

revenir faute de fonds qu'ils ne peuvent trouver."

Les militaires du Collège de Ste. Anne.—Le 19 mars courant, M. le sergent instructeur Chs. Howard Hewlett terminait le cours d'exercices qu'il devait donner aux jeunes militaires du Collège de Ste. Anne. Nous avons assisté aux deux exercices, du midi et du soir. Ce que nous avons vu quize jours auparavant devait nous faire augurer un succès de leur part, mais nous ne pouvions prévoir qu'après un mois seulement d'exercice le sergent eut pu dire de cette compagnie qu'elle était *second to no one*: c'était dire qu'ils ont atteint au plus haut degré de perfection pour tous les exercices qui leur ont été enseignés.

Vu le séjour limité de M. le Sergent Hewlett, au Collège de Ste Anne, les élèves appartenant à cette compagnie, afin de pouvoir exécuter toutes les évolutions militaires d'une compagnie, avant son départ de Ste. Anne, avaient retranché depuis quinze jours, une demi heure de plus chaque jour sur le temps de leur récréation, c'est-à-dire qu'ils drillaient une demi heure le midi et une heure le soir.

Ils n'ont pas eu à regretter ce nouveau sacrifice qui a valu à leur compagnie d'être inscrite sur le rôle que le sergent instructeur doit présenter aux autorités militaires, la note *très bi n.*

Suivant le désir de M. le Sergent Hewlett, les membres de la Corporation du Collège, M. le vicaire de l'église paroissiale, MM. les professeurs et les élèves du cours anglais et du cours classique, de même que quelques officiers de compagnies volontaires assistaient le 19 mars au soir aux derniers exercices donnés par M. le Sergent instructeur.

Au dire des officiers présents, les militaires du Collège de Ste Anne ont exécuté toutes les évolutions militaires avec toute l'exactitude et l'entrain de militaires consommés. M. le lieutenant Alfred Potvin, qui vient de subir son examen avec distinction à l'école militaire de Montréal, nous a même dit qu'à cette école où ne sont admis que ceux qui aspirent au grade d'officier de compagnies volontaires, les exercices n'étaient pas faits avec plus de précision et de savoir-faire.

Vers le milieu de la soirée, au moment où on faisait l'exercice du *present arms*, M. le Capitaine de la compagnie présenta une adresse de remerciement à M. le Sergent instructeur, suivie d'une autre en français, présentée par M. le lieutenant de la Compagnie.

M. le Sergent Hewlett, pris par surprise, fit une magnifique improvisation.

Il leur dit qu'il n'avait fait que son devoir; mais qu'il avait été heureusement secondé par la bonne volonté des membres de la compagnie et leur extrême désir de s'initier à un art qui plus tard pourrait être d'une grande utilité à plusieurs d'entre eux. Il redoutait de ne pouvoir pas réussir dans le court temps qu'il avait à disposer, ayant à donner toutes ses explications en anglais; mais, heureusement pour lui, il doit ici donner le témoignage qu'ayant drillé au-delà d'un millier de volontaires, en sa qualité de sergent instructeur, jamais il n'a obtenu un succès aussi complet que celui qu'il vient de réaliser en aussi court temps avec les militaires du Collège de Sainte-Anne. A vous, messieurs de la compagnie, en revient tout l'honneur....